



N° de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**  
**M.R.C. ÎLE D'ORLÉANS**

**PROCÈS VERBAL**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU 3 MAI 2004**

À l'assemblée publique de consultation du Conseil municipal de Saint-François Île d'Orléans tenue le 3 mai 2004 à 19 h 30 à la salle municipale étaient présents Dominique Labbé, Marie-Giguère, Jules Roberge, Jacques Drolet, Lina Labbé, Lauréanne Dion sous la présidence du maire Yoland Dion

**SUJET** : Projet de règlement : 04-48

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Présentation des projets de règlement.
3. Période de Questions.
4. Levée de l'assemblée

**ITEM 1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'adoption de l'ordre du jour est proposé par Lina Labbé et secondé par Lauréanne Dion  
Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)

**ITEM 2 PRÉSENTATION DES PROJETS DE RÈGLEMENTS**

Monsieur Yoland Dion, maire présente le projet de règlement.

**ARTICLE 1** LE PRÉSENT PROJET DE RÈGLEMENT EST INTITULÉ :  
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT #04-48 : RÈGLEMENT MODIFIANT  
L'ANNEXE B PLAN DE ZONAGE dimension de la zone 38 CO.

**ARTICLE 2** Le plan de zonage faisant partie intégrante du règlement numéro 03-41 intitulé  
« Règlement de zonage » sous la cote Annexe B Plan de zonage.

Modifier le plan de zonage de manière à réduire la zone 38CO afin d'extraire les parties de lots  
93-3 93-1 pour les inclure à la zone 27A.

**ARTICLE 3** Le présent projet de règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

**ITEM 3 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les projets concernent l'ensemble du territoire de la municipalité de Saint-François I.O.

Les projets contiennent une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation  
référendaire.

04-41



N° de résolution  
ou annotation

04-42

Les personnes ont le droit de déposer à la municipalité une demande afin que certaines dispositions des projets soient soumises à l'approbation de certaines personnes habiles à voter.

Environ personnes sont présents.

**ITEM 4 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La levée de l'assemblée est proposée par Jacques Drolet il est 7 h 45.



N° de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS  
M.R.C. ÎLE D'ORLÉANS

**PROCÈS VERBAL**

À l'assemblée régulière du conseil municipal de Saint-François-de-l'île-d'Orléans tenue mai 2004, à 20 h à la salle municipale étaient présents : Dominique Labbé, Martin Giguère, Jules Roberge, Jacques Drolet, Lina Labbé, Lauréanne Dion, sous la présidence du maire Yoland Dion.

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2- Adoption du procès-verbal du 5 avril 2004
- 3- Correspondances.
- 4- Adoption des dépenses.
- 5- Adoption du règlement # 04-47
- 6- Adoption du second projet de règlement # 04-48
- 7- Avis de motion règlement #04-48
- 8- Tournoi de Golf Chambre de commerce de l'île d'Orléans
- 9- Résolution autorisant le maire et la secrétaire trésorière à signer le contrat Halte Routière
- 10- Varia M.R.C.
- 11- Période de questions
- 12- Levée de l'assemblée

**ITEM 1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

04-43

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Jules Roberge et secondé par Martin Giguère  
Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)

**ITEM 2 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 5 AVRIL 2004**

04-44

L'Adoption du procès-verbal est proposée par Lina Labbé et secondé par Dominique Labbé  
Résolu à l'unanimité des conseillers(ères).

**ITEM 3 CORRESPONDANCES**

**ITEM 4 ADOPTIONS DES DÉPENSES**

04-45

L'adoption des dépenses est proposée par Jacques Drolet et secondé par Jules Roberge  
Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)

**LISTE DES DÉPENSES**

M.R.C de l'Île d'Orléans	5 477.32
Yoland Dion	454.76
Lauréanne Dion	156.55
Jacques Drolet	156.55
Martin Giguère	156.55
Dominique Labbé	156.55
Lina Labbé	156.55
Jules Roberge	156.55
Association des Directeurs municipaux	350.00
Receveur général	515.58
Minsitre des finances	92.94